



N° 97

Lettre mensuelle du Cercle de Généalogie de Schirrhein-Schirrhoffen Janvier-février 2021

**Chers membres actifs et de soutien du Cercle de Généalogie
de
Schirrhein-Schirrhoffen.**

*" Le danger, ce n'est pas ce qu'on ignore, c'est ce que l'on
tient pour certain et qui ne l'est pas."*

Mark Twain écrivain américain 1835-1910.

%% %% %%

Bonne année 2021

Le mois de janvier tire déjà vers la fin, et je profite de cette lettre pour souhaiter à toutes et à tous une « Très Bonne Année 2021. » (Moi de même! Monique) Je remercie infiniment toutes les personnes qui m'ont envoyé leurs vœux par la poste ou par courriel et auxquelles je n'ai pas répondu, il m'aurait fallu deux jours et je n'aime pas écrire toujours la même chose.

Que cette année soit meilleure que 2020 (que nous mettrons dans un coin de notre mémoire, pour l'oublier quelques temps.)

Soyons optimistes, un retour à la normale est en vue, j'ai confiance en la science. Des vaccins viennent de sortir, seront-ils efficaces ? je n'en sais rien (personne ne sait pour le moment M.)! Dès que je le pourrai, je me ferai vacciner (s'il y a assez de doses! M.). Chacun fera son choix en pleine conscience. Je respecte le choix de tous. Dans la vie, il faut savoir prendre ses responsabilités et ne pas se reposer sur le choix des autres et de râler après.

Nos réunions me manquent, le travail en commun est toujours enrichissant et nous n'avons pas à rougir pour le travail accompli.

Notre repas moules-frites est tombé à l'eau (quel dommage! M.), ce n'est pas seulement une perte financière... mais réussir à organiser un tel évènement chaque année avec autant de gens présents à chaque étape, chacun connaissant sa tâche, est une réussite commune qui va surtout manquer. Je suis prêt avec vous à repartir en 2022 pour cette manifestation emblématique de notre association.

%% %% %%

Visio-conférence sur "ZOOM"

A la suite d'échanges entre la nouvelle municipalité et le Consistoire Israélite du Bas-Rhin pour des travaux de consolidation des murs de cimetière de Schirrhoffen, on s'est rendu compte des deux côtés, qu'on ne connaissait que très peu de choses sur le patrimoine de l'ancienne communauté juive de Schirrhoffen. L'adjointe Mme Gaby Zilliox m'a demandé d'en faire une synthèse.

Je me suis mis au travail et fait un rapport de 23 pages que j'ai remis à Mme la maire HEITZ Christine et qui l'a transmis à M. Yoav ROSSANO, responsable du Patrimoine & Culture du Consistoire.

M. Rossano anime tous les lundis à 14 h par l'intermédiaire de "ZOOM" une présentation sur le patrimoine juif du Bas-Rhin. A ce sujet il m'a contacté pour faire une présentation de cette communauté le 28 décembre 2020. Le délai était un peu court, mais j'ai réussi à faire un "PowerPoint" avec 120 images.

Le Consistoire prépare une affiche que l'on peut voir sur leur site "Facebook", tout le monde peu se connecter le jour dit et l'animateur présente le sujet.

De nombreuses personnes se connectent, la session est ouverte environ dix minutes avant la conférence, pendant cette période les micros sont ouverts et des personnes se présentent, il y en avait de Lisbonne, Jérusalem, Mulhouse, Haguenau etc...



A 14 heures tous les micros et partages d'écrans sont bloqués par l'animateur et seul, celui du présentateur est ouvert.

Il avait aussi invité Madame la Maire de Schirrhoffen et son adjoint. Elle voulait que je fasse la présentation à la mairie, mais j'ai préféré la faire chez-moi, pour une meilleure maîtrise de la technique. J'ai dû ranger mon bureau pour faire de la place, afin de garder la distanciation sanitaire .

Une bonne chose en soi... la table est toujours vide, mais cela ne saurait tarder...bientôt elle sera de nouveau chargée de dossiers en attente !

J'avais aussi demandé à Bernadette , notre secrétaire de me surveiller ,pour me faire comprendre que je parlais trop vite, ce qui est un de mes gros défauts. !!!

A l'ouverture de la séance, Mme la Maire a présenté la commune, et puis j'ai repris ma place pour faire avancer le PowerPoint. Et là, gros problème je n'arrivais pas à faire le partage d'écran et vous avez l'air un peu C... La faute... l'animateur avait aussi bloqué mon écran.

Le résultat est moyen, je ne suis pas fait pour les grandes phrases, je suis plutôt un technicien, mais je vous invite à visionner la présentation sur YouTube.

Pour cela il faut, ouvrir votre moteur de recherche, taper dans la barre de recherche de votre ordinateur : YouTube Consistoire Schirrhoffen est vous tomberez sur le site.

La séance dure 1h 15, Jean-Michel a mis un article dans les DNA.

SCHIRRHOFFEN Consistoire du Bas-Rhin

Focus sur l'histoire passée de la communauté juive

Lundi 28 décembre, le consistoire israélite du Bas-Rhin a organisé une conférence en distanciel sur le passé juif de la commune de Schirrhoffen. Elle a été retransmise en direct et modérée par Yoav Rosano, chargé du patrimoine.

Robert Muller président du cercle de généalogie de Schirrhein Schirrhoffen a présenté de nombreux documents et des photos axés sur trois thématiques : la synagogue disparue, l'école juive dont le bâtiment est toujours en place et le cimetière juif situé rue des Champs.

La présence d'habitants de religion juive à Schirrhoffen couvre une période de deux siècles qui débute en 1723. En 1725, trois foyers sont installés à Schirrhoffen en 1784, il y en avait 27.

Le maître du Schirrhof François Antoine Ferdinand de Vorstatt, leur accorde un droit d'asile contre des redevances annuelles à verser au roi et au seigneur.

En 1866, la population juive culminait à 427 personnes sur un total de 628 habitants.

La guerre de 1870 a provoqué un exode important. En 1936, il ne restait que 38 habitants juifs. En 1980, une seule femme de confession juive vivait encore dans la cité forestière.

La synagogue

La synagogue, construite en



L'architecture de l'ancienne école juive est restée en l'état jusqu'à maintenant. Photo DNA

1817, a été inaugurée en 1818. Alexandre Weill écrivain né à Schirrhoffen (1811-1899) évoque dans le livre *Ma jeunesse*, un événement à ce sujet. Des rumeurs avaient fait état de menaces de perturbations de la cérémonie. Une compagnie de grenadiers, mandatée par les autorités, est arrivée à Schirrhoffen pour empêcher d'éventuels incidents. La synagogue a servi de lieu de stockage et de hangar aux Allemands durant l'occupation. En 1945, c'est un bombardement de l'armée américaine dont l'objectif était la proche voie ferrée qui a détruit le bâtiment. Il n'a jamais été reconstruit.

L'école juive

L'école juive a été construite en 1844. Elle comprenait deux salles de classe et deux logements. Après la Seconde Guerre mondiale, elle a été transformée en école de filles puis en école maternelle. Ce bâtiment rénové récemment, abrite des logements. Son architecture générale est restée la même qu'au moment de sa construction.

Le cimetière

Le cimetière juif date de 1881. Auparavant les membres de la communauté étaient enterrés à Haguenau. Ce cimetière est assez fréquemment visité par des familles, en particulier américaines, à la recherche de leurs racines généalogiques.

La visioconférence a été suivie par Christine Heitz, la maire de Schirrhoffen et l'adjoint Fabien Dolt ont assisté à la diffusion de la conférence ainsi que des passionnés d'histoire en direct d'Israël ou du Portugal.

Le consistoire bas-rhinois organise tous les lundis, à 14 h, des conférences sur divers sujets. Ces derniers mois a été abordée l'histoire des communautés juives du Bas-Rhin. Dauendorf et Balbronn ont fait l'objet d'une des émissions.

La vidéo peut être consultée sur internet sur le site du consistoire israélite du Bas-Rhin. Il suffit d'indiquer communauté juive de Schirrhoffen.

Un peu d'histoire communale

A la suite de la lettre du mois de décembre, M. Théophile Tschamber d'Oltingue, m'a écrit

"Merci Monsieur Muller pour la Lettre mensuelle.

Je vous souhaite ainsi qu'à toute votre famille et à votre équipe « généalogique » un bon Noël, plein d'espérance, et une bonne nouvelle année.

Petit ajout pour votre Lettre. A Durmenach (la Jérusalem du Sundgau), il y avait également un maire juif de 1840 à 1851, Aaron Meyer.

Cordialement.

Théophile Tschamber"

D'autres personnes ont réagi à la lettre, cela me conforte à poursuivre ces articles sur la vie communale de Schirrhoffen... Schirrhein suivra.

Notice sur le Personnel des Fonctionnaires de l'ordre administratif

Maire Halter Jean, cultivateur, 61 ans né en 1779, veuf, 6 enfants, fortune évaluée en revenus : 30000 frs, catholique, membre du Conseil municipal, Adjoint & Maire

Adjoint Levy Raphaël, commerçant, 43 ans né le 11 août 1797, marié, 5 enfants, fortune évaluée en revenus : 20000 frs, israélite, membre du Conseil municipal & adjoint

Certifié à Schirrhoffen le 16 août 1840
Le Maire J. Halter

Procès-verbal d'installation du Maire & l'Adjoint de la Commune de Schirrhoffen

L'an mil huit cent quarante le Seizième jour du mois Août à cinq heures de relevée jour fixé pour la séance de l'installation de Monsieur les Maire & Adjoint de cette commune de Schirrhoffen, nous Levy Raphaël adjoint nous sommes transporté dans le lieu ordinaire des séances de la mairie à l'effet d'y procéder à l'installation par la circulaire de Monsieur le Préfet en date du 1er août dernier de Monsieur Jean Halter Maire de la commune de Schirrhoffen ou étant nous avons en présence de M. M. les membres du Conseil municipal donné lecture de la formule du Serment ainsi conçue

Je Jure fidélité au Roi des français, l'obéissance à la Charte constitutionnelle & aux lois du Royaume, Monsieur Halter Jean a répondu : Je le Jure. En conséquence nous l'avons installé comme Maire de la commune de Schirrhoffen

Et de suite nous soussigné Halter Jean Maire de la dite Mairie de Schirrhoffen installé Monsieur Levy Raphaël nommé comme Adjoint, lui a prêté entre nos Mains en haut & intelligible voix le Serment: Je Jure fidélité au Roi des français obéissance à la Charte constitutionnelle & aux lois du Royaume Monsieur Levy Raphaël a répondu Je le Jure. En conséquence nous l'avons installé comme adjoint de la commune de Schirrhoffen. Et de tout ce qui précédé nous avons dressé procès-verbal en double expédition dont un pour être déposée aux archives & l'autre envoyé à Monsieur le Préfet Et a signé avec nous

Fait à la Mairie de Schirrhoffen le Seize Août 1840

En 1943, le Maire Halter Jean a été inculpé de concussion, de faux dans l'exercice de ses fonctions et destitué de sa fonction de Maire.

Le Préfet Louis SERS écrit pour consultation à M. Batiston Maire de Fort-Louis qui lui réponds 8 août 1843

Fort Louis le 8 Août 1843

Monsieur Dury

Si Monsieur le Préfet n'a pas encore nommé de Maire à Schirrhoffen, j'aurais l'honneur de proposer les trois candidats ci-après :

Lux Clauss, cultivateur

Joseph Bertrand, boulanger

Raphaël Levy, propriétaire

Comme la population de Schirrhoffen est composé de deux tiers d'Israélites, Monsieur le Préfet voudras peut-être nommer un Maire de cette religion, en ce cas le Sieur Raphaël Levy Adjoint actuel homme très intelligent parlant et écrivant les deux langues me parait le plus digne pour remplir les fonctions de Maire et le Sieur Lux Clauss pour celle d'Adjoint

Agréé, je vous prie Monsieur Dury, l'assurance de ma plus parfaite considération

Christophe Batiston

(Maire de Fort-Louis d'avril 1815 à 1853)

Le même jour M. Batiston envoie un second courrier au Préfet

Fort Louis le 8 août 1843

Monsieur Dury

Je viens de recueillir de nouveaux renseignements sur le personnel du Conseil municipal de Schirrhoffen sur 12 membres il y a 7 Israélites les trois quarts des habitants de cette commune sont de cette religion. Ayant eu de faux renseignements hier je m'empresse de rectifier ma proposition et de soumettre à la nomination de M. le Préfet les Sieurs Raphaël Levy Israélite et Laurent Mayer qui est chrétien tous deux également aptes aux fonctions de Maire et d'Adjoint.

Veillez Monsieur Dury, repenser cette seconde lettre et recevoir l'assurance de mes sentiments les plus distinguées.

C. BATISTON

Le préfet redemande confirmation pour le poste de maire, Raphaël LEVY, ne semblant pas lui convenir, mais je ne peux le justifier, n'ayant pas le courrier.

Fort Louis le 21 août 1843

Monsieur le Préfet

Pour répondre à la confiance dont vous voulez bien m'honorer en me demandant un candidat pour la fonction de Maire à Schirrhoffen. J'ai l'honneur Monsieur le Préfet de soumettre à votre nomination le Sieur Laurent Mayer catholique qui me parait le plus digne pour remplir convenablement cette fonction.

Agréé, je vous prie Monsieur le Préfet, l'expression de mes sentiments respectueuses

Le maire de Fort-Louis C. BATISTON

Le Préfet nomme donc le Sieur MAYER ou MEYER Laurent (suivant les documents) et semble avoir résolue le problème de maire et d'adjoint à Schirrhoffen. Mais coup de théâtre Meyer refuse le poste.

Monsieur le Préfet

Je suis très reconnaissant de l'honneur que vous m'avez fait en me nommant le 23 du présent mois Maire de la commune de Schirrhoffen, et c'est avec de bien vifs regrets que je me voie obligé de vous déclarer qu'il m'est absolument impossible d'accepter ces honorables fonctions. Mes occupations si nombreuses mon trop peu d'instruction ne me permette pas de me charger de fonction si importante et qui exige de la part de celui qui veut les remplir consciencieusement le temps et les capacités qui me manquent.

Le Sieur Levy Raphaël, adjoint actuel homme probes et intègre qui par sa fortune et sa position est tout à fait indépendant et à l'abri de toute tentation et qui jouit à ce point de l'estime universelle dans toute la commune et qui parle fort bien les deux langues, qu'aux dernières élections il réunit les suffrages presque unanimes des électeurs, les deux autres candidats que j'aura à vous proposer sont les Sieurs Halter Jean et Weill Isaac qui parle les deux langues.

Veillez Monsieur le Préfet agréer en même temp ma démission de membre du conseil municipal afin que dorénavant je n'ai à m'occuper que de mes affaires domestiques qui sont très fortes et que je suis tout seul à soigner.

J'ai l'honneur d'être Monsieur le Préfet avec la plus parfaite considération, votre très humble et très obéissant serviteur

Meyer

L'ancien maire Halter sursoit la nomination du maire et de l'adjoint et demande la marche à suivre au préfet.

Schirrhoffen le 27 août 1843

A Monsieur le Préfet du Département du Bas-Rhin

Monsieur le Préfet

Par la lettre ci-jointe vous saurez que le Sieur Mayer Laurent que vous avez nommé Maire de la commune de Schirrhoffen, refuse d'accepter ces fonctions et qu'il donne en même temps sa démission de membre du Conseil Municipal.

Je n'ai pu par conséquence procéder à son installation. J'ai cru devoir aussi sursoir à celle de Mr. Levy Raphaël adjoint puisque conformément à la circulaire du 28 septembre 1831 c'est le Maire nouvellement installé qui installe ensuite son adjoint.

J'attends donc vos ordres et je vous prie de vouloir bien agréer les sentiments de respect et de soumission avec lesquels j'ai l'honneur d'être Monsieur le Préfet votre très humble et très obéissant serviteur.

Le Maire J. Halter

Monique ECKERT et Robert MULLER